

# Infographies "Polluants éternels" en Franche-Comté : 20 sites de contamination aux PFAS détectés

Breuches en Haute-Saône ou encore l'usine Solvay de Tavaux, sont au centre d'une vaste enquête du collectif de journalistes Forever Pollution Project qui cartographie au niveau européen les sites pollués aux PFAS, surnommés « les polluants éternels ». Ces composés chimiques que l'on retrouve dans les mousses à incendie ou encore les emballages alimentaires se décomposent très lentement dans l'environnement et présentent un risque pour la santé humaine. Quels sont les sites et les activités pointés dans les départements francs-comtois ?

Orlane JÉZÉQUÉLOU - 27 mars 2023



Un « polluant éternel » a été détecté dans la nappe phréatique du Breuchin, en Haute-Saône.

**Pas moins de 20 sites francs-comtois ont été cartographiés parmi les 17 000 sites contaminés** aux PFAS ou « polluants éternels » en Europe. Un décompte effectué par le collectif de journalistes « Forever Pollution Project » dont Le Monde est partenaire, dans le cadre d'une enquête collaborative publiée le 25 février dernier. Tous les prélèvements effectués dans les cours d'eau ou nappes phréatiques présentent une concentration de PFAS supérieure ou égale à 10 nanogrammes par litre (ng/l). Une liste de 21 500 sites présumés contaminés s'ajoute également à ce décompte.

Principalement utilisés dans la fabrication de **poêles antiadhésives, mousses à incendie ou encore des emballages alimentaires**, « ces substances chimiques se décomposent d'elles-mêmes très lentement et leur **impact sur la santé humaine et les écosystèmes suscite des préoccupations** », explique l'ARS Bourgogne-Franche-Comté.

## Une concentration de 82,6 ng/l observée à Breuches en Haute-Saône

De l'usine Solvay à Tavaux (Jura) aux nappes du Breuchin en Haute-Saône, ce phénomène s'observe dans l'ensemble des départements francs-comtois. En Haute-Saône, la nappe du Breuchin qui alimente en eau 46 communes et 17 000 habitants fait l'objet d'une surveillance des PFAS par l'ARS depuis 2021 au niveau de 3 captages « mettant en évidence la présence de certaines molécules à des concentrations au-dessus de 0,1µg/l ». Dans la commune de Breuches au niveau du site du Puits Du Breuchin, un prélèvement à l'échelle des nappes phréatiques indique une concentration de 82,6 ng/l, mesure la plus élevée observée en Franche-Comté.

## 20 sites pollués en Franche-Comté

Dans ce contexte, l'ARS confirme « un travail commun des collectivités avec l'ARS et les services de l'Etat est en cours afin de mieux évaluer cette contamination et définir les mesures de gestion pour rétablir la qualité de l'eau » ». Une étude est en cours pour situer « **le panache de contamination, d'en identifier la ou les sources** ». D'autres sites francs-comtois révèlent des concentrations de PFAS élevés, à l'image de sites de Vaugine à Pusey 4 (71,1 ng/l), de la Savoureuse à Belfort 4 (56,2 ng/l) ou encore du Point d'eau (source) à Besançon (50,5 ng/l). L'usine Solvay de Tavaux est également pointée dans l'enquête du Monde.

La population peut y être exposée par « **la consommation de produits de la mer, viande, fruits, œufs, même si l'eau de boisson y contribue également** », note l'ARS Bourgogne-Franche-Comté. On observe des contaminations fréquentes des sols, des eaux souterraines et des eaux de surface. Dans cette famille de plus de 4 000 composés chimiques dont les propriétés sont très diverses (**antiadhésives, imperméabilisantes et résistent aux fortes chaleurs**), on retrouve les PFAO (**acide perfluorooctanoïque**) dont l'usage est restreint depuis 2009 et les PFOS (sulfonate de perfluorooctane) dont l'importation, l'exportation et la production sont **interdites depuis 2020**.

### Quelles sont les conséquences sur la santé ?

Dans un rapport publié en juillet 2020, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) établit un lien établi entre l'exposition aux PFAS et les effets suivants sur la santé :

- **Diminution de la réponse immunitaire chez les enfants**
- **Légère diminution du poids des bébés à la naissance**
- **Augmentation du taux de cholestérol**
- **Perturbation du fonctionnement du foie**

Des études toxicologiques sur l'animal montrent « des perturbations de l'équilibre endocriniens (**hypothyroïdie**), des effets sur la reproduction

(**réduction des chances de grossesse**), une augmentation du risque de cancer (**cancers du rein ou des testicules**) » explique l'ARS.

A ce jour, « les PFAS ne sont actuellement pas recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine », confirme l'ARS Bourgogne-Franche-Comté. Elles le seront par contre à compter de janvier 2026 en application de la directive eau potable 2020/2184 et dès mi-2023 pour les sites « susceptibles d'être impactés par la présence de ces molécules ». La limite de qualité sera fixée à 0,1 ng/l.

## **34 sites présumés contaminés**

En plus des pollutions détectées, près de 21 500 sites sont dans le viseur de l'enquête du Monde comme « présumés contaminés » dont 34 sont situés en Franche-Comté. Dans cette catégorie, on retrouve ainsi des sites dont l'activité est utilisatrice et émettrice de PFAS. Par exemple, les mousses anti-incendie sont une source importante de PFAS et sont largement utilisés dans les aéroports ou encore les bases militaires.